

Image not found or type unknown



Mon fils de 13 ans accusé de viol sur mineur de 6 ans

Par **gwenmag**, le **22/05/2015** à **20:53**

Bonjour, rnrnMon fils de 13 ans est accusé de viol sur mineur de 6 ans. Après examen, par un médecin spécialisé, sur la petite fille, il n'y a pas eu pénétration ni tentative. Cela s'est passé il y a 9 mois. Aujourd'hui, je suis allé chercher la convocation à la gendarmerie et je vois que mon fils est poursuivi pour viol sur mineur et est convoqué devant le tribunal pour enfants le 1 juin. rnrnMa question est la suivante : que risque-t'il niveau pénal ? est-ce qu'il aura un casier judiciaire ? est-ce qu'on peut me le prendre vu que c'est moi qui en ait la garde (papa). Je rappelle, au passage, que les faits se sont passés chez la maman. rnrnEn vous remerciant à l'avance pour vos réponses. rnrnCordialement.